

**Zeitschrift:** Journal suisse d'apiculture  
**Herausgeber:** Société romande d'apiculture  
**Band:** 52 (1955)  
**Heft:** 8

**Rubrik:** Tribune libre ; Rapports ; Conférences ; Congrès

#### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 24.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**



## TRIBUNE LIBRE

### Lettre ouverte à Monsieur G.P. Piana, Bologne

Le compte rendu de la visite faite aux Etablissements Piana, à Castel san Pietro (Emilia) par les apiculteurs-éleveurs, rédigé par notre ami Ed. Fankhauser, paru dans le Journal de juillet, m'a vivement intéressé. Toutefois, les considérations émises à propos des grandes cellules m'ont fort étonné.

Qu'un éleveur éminent et notoire accorde sa préférence marquée aux cires gaufrées à 850 cellules au dm<sup>2</sup> est fait pour surprendre.

Mon intention était de participer à cette sortie, mais hélas ! ma santé ne me l'a pas permis. J'aurais aimé voir de près, non seulement comment M. Piana pratique l'élevage des reines mais aussi et surtout sur quel module de cellules sont élevées les abeilles de son rucher.

Ce qui m'a le plus surpris à la lecture de cette relation de voyage, c'est que vous avez, M. Piana, l'intention de conserver vos cires gaufrées à 850 cellules au dm<sup>2</sup> « tant que la preuve ne vous aura pas été fournie de la supériorité des grandes abeilles sur les ordinaires ».

Vous devez pourtant savoir que l'abeille italienne construit ses rayons à 762 cellules au dm<sup>2</sup>. Le professeur Montagano nous en donne la preuve dans sa traduction de la 4me édition de « L'apiculture intensive et l'élevage des reines » de A. Perret-Maisonneuve, pages 27 et 563. Alors, pourquoi persister avec du 850 ? Il y a bien longtemps que, jeune débutant, j'avais déjà remarqué que les cires gaufrées de P. de Siebenthal et Ed. Bertrand avaient des cellules plus petites que celles des rayons construits naturellement par les abeilles dans les ruchers de paille. A ce moment, je ne pensais pas qu'un jour cette question me passionnerait. Aujourd'hui, j'ai le plaisir de pouvoir vous dire que les résultats obtenus ont dépassé tous mes espoirs.

Vous dites, M. Piana, vouloir attendre que la preuve soit faite que les abeilles plus grandes sont meilleures que celles nées dans des rayons à 825 ou 850 cellules au dm<sup>2</sup>. Mais, il y a longtemps que cette preuve est faite, et, à mon avis, la référence la meilleure qu'un homme de bonne foi puisse apporter à une étude quelconque, c'est d'expérimenter lui-même et ne pas attendre que ses yeux se dessillent tout seuls.

Dans la question de l'amélioration de l'abeille par l'agrandissement des cellules, les apiculteurs belges ont pris une part prépondérante. Leur contribution est énorme. Moi-même, je puis vous affirmer que, depuis 1935 déjà, je me suis aussi intéressé à l'étude de l'agrandissement de notre abeille domestique, en pratiquant de nombreuses expériences avec des cires gaufrées à 750, 720, 690 et 640 cellules au dm<sup>2</sup>. Elles m'ont prouvé que toutes les abeilles s'adaptaient très facilement à tous ces modules et que d'excellents résultats pouvaient être obtenus dans ce domaine, tant au point de vue physique, résistance, etc., qu'au point de vue rendement.

Comme moi, vous savez que l'œuvre des humains est loin d'être parfaite. Des erreurs ont été commises et se commettent sans cesse. En 1857, Mehring inventa la cire gaufrée. En 1962, il y aura cent ans que furent fabriquées les premières machines à gaufrer. Ces fabricants n'étaient pas apiculteurs. C'était donc à nous apiculteurs qu'il appartenait de redresser leurs erreurs. Pourquoi donc s'obstiner à conserver des cires à petites cellules qui amoindrissent fatallement notre abeille mellifique alors que nous savons que des cellules plus grandes peuvent lui restituer sa taille naturelle ?

Je suis persuadé, M. Piana, que lorsque vous aurez pratiqué l'élevage des abeilles avec des cires à grandes cellules, vos reines seront améliorées d'au moins 30 % et que vous vous déclarerez convaincu que les apiculteurs partisans de l'abeille agrandie par la cellule plus grande avaient raison.

D'autre part, pourquoi certains apiculteurs prétendent-ils que l'abeille italienne ne vaut rien ? Une telle affirmation ne proviendrait-elle point du fait que ces italiennes étaient élevées dans des cellules 825-850, au lieu de 750, et mieux 700 ou 720 ?

Les résultats obtenus à mon rucher, depuis 1935, ne font que confirmer le fait que l'abeille italienne, élevée dans des cellules agrandies, se comporte mieux que la noire, d'une manière générale, et donne satisfaction à tous points de vue.

Baudoux avait vu juste. Son continuateur, M. de Meyer, vous confirmera mieux que je ne saurais le faire, que l'abeille agrandie donne des résultats bien meilleurs comme rendement que l'abeille élevée dans des cellules ne lui permettant point son plein développement.

M. Piana : Veuillez essayer les grandes cellules. Je suis persuadé que vous n'aurez pas à le regretter ; bien au contraire vous en serez pleinement satisfait.

Bien à vous. Lausanne, le 14 juillet 1955.

L. MAGES.

## RAPPORTS - CONFÉRENCES - CONGRÈS

---

### Assemblée de la Fédération vaudoise d'apiculture à Aubonne

Le dimanche 3 juillet les apiculteurs vaudois étaient invités par la section de la Côte à Aubonne. Cette réunion bisannuelle est toujours attendue avec plaisir, aussi fut-elle bien fréquentée. Minutieusement préparée par le Comité de la « Côte vaudoise », ce fut une belle journée malgré le temps quelque peu maussade.

C'est au Château, dans la salle du tribunal que M. Félix, président, ouvrit la séance. Il souhaita aux apiculteurs une cordiale bienvenue, souligna la présence de quelques invités : M. le préfet Convers, M. le syndic Dubois, M. Soavi, président d'honneur de la F.V.A., M. A. Valet, représentant la Société romande en l'absence du président M. Paul Meunier, malade, M. Dumoulin, représentant de la Centrale romande des miels.

Puis M. Félix passe la parole au président de la F.V.A., M. Thurler. Après la lecture du procès-verbal de l'assemblée de 1953 par le secrétaire M. Mottier, chef de cultures à Marcellin sur Morges, le président présente le conférencier du jour, M. Zimmermann, jardinier-chef de la ville de Genève, qui nous entretiendra de son 2me voyage à l'Himalaya. Ensuite M. Thurler donne connaissance d'un rapport condensé sur l'activité de la F.V.A. durant les années 1953-1954. Il rappela que les traitements antiparasitaires sont toujours un souci pour l'apiculteur, malgré la sollicitude du Département de l'agriculture.

L'apiculture pastorale qui se développe d'année en année est parfois encore l'objet de conflits, malgré les conseils donnés aux apiculteurs. La loi et l'arrêté sur les maladies des abeilles ont été révisés et sont maintenant en vigueur.

La cotisation qui était de 0.40 fr. par ruche a dû être augmentée de 0.10 fr. vu le déficit de caisse. Les traitements contre l'acariose se poursuivent dans le canton, à la satisfaction du service sanitaire vétérinaire.

M. Thurler lance un appel aux sections stagnantes ; il les invite à manifester plus d'activité. Elles doivent chercher à intéresser les jeunes par les cours, conférences, visites de ruchers qui contribuent à maintenir une apiculture prospère.

#### *Conférence de M. A. Zimmermann*

M. Thurler donne ensuite la parole au conférencier du jour, M. Zimmermann. Pendant une heure et demie, il charma l'auditoire en lui présentant et en commentant les magnifiques clichés qu'il a rapportés de la 2me expédition de l'Himalaya en 1954.

Nous ne pouvons qu'admirer les hommes qui par leur amour de la nature, celui des recherches scientifiques, et qui par leur témérité, leur courage ont su vaincre de grandes difficultés. Il leur a fallu une volonté tenace, une santé de fer pour atteindre au but proposé. Mais, l'expédition réussie, ces vaillants chercheurs rapportèrent une riche moisson de documents utiles. Les clichés en couleurs resteront les témoins vivants de ce que fut l'expédition suisse dans le vaste massif de l'Himalaya. Des applaudissements chaleureux exprimèrent au conférencier le plaisir que tous les auditeurs ont éprouvé à l'entendre.

Un court extrait permit à M. le préfet Convers d'apporter son salut aux apiculteurs ; il les encouragea à persévérer dans l'élevage des abeilles, élevage qui contribue non seulement à récolter du miel, mais incite l'apiculteur à s'approcher de la nature végétale particulièrement. Il leur souhaite de passer une journée agréable à Aubonne.

La conférence terminée, des flots d'harmonie retentissent dans la cour du château. La musique d'Aubonne nous offre quelques morceaux de son répertoire. C'est l'occasion pour M. le syndic Dubois d'adresser quelques mots de bienvenue dans sa ville, et à la section d'apiculture d'offrir à ses hôtes d'un jour dans de jolis verres, souvenir d'Aubonne, un excellent « La Côte », apprécié vous le pensez bien.

L'heure du repas de midi est là, aussi chacun se rend au Casino, sur la Promenade des Chênes, où un excellent déjeuner nous fut servi.

Au dessert plusieurs orateurs prennent la parole. C'est d'abord M. Arthur Valet qui s'acquitte d'un agréable devoir au nom de la Société romande d'apiculture, à la place de son président M. Paul Meunier, retenu chez lui par la maladie. Il souhaite à la F.V.A. de maintenir sa belle vitalité. Il remercie la section d'Aubonne (La Côte vaudoise) d'avoir bien voulu recevoir les apiculteurs vaudois et d'avoir mis tant de soins à l'organisation de la journée. L'orateur souligne quelles sont les tâches de la Romande, tâches multiples et parfois inattendues et complexes : Centrale romande des miels, Exposition nationale, Film apicole suisse, etc., etc. Il formule des vœux pour la santé de notre président Paul Meunier à qui spontanément un télégramme est adressé.

Puis il lève son verre à la prospérité et à la vitalité de la Société vaudoise d'apiculture.

Puis M. Marcel Soavi, notre administrateur-caissier, président d'honneur de la F.V.A., se lève à son tour pour dire toute la joie qu'il a de se retrouver en agréable compagnie. Malgré le temps quelque peu maussade, il faut garder son optimisme. La miellée est là, on l'a aperçue. Si un ciel serein succéderait au ciel nuageux et pluvieux de juin, les hausses se rempliraient. On a vu plus d'une fois de bonnes miellées en juillet et en août se poursuivant jusqu'en septembre. Aussi, ayons confiance. Puissent ces prédictions, ces espoirs se réaliser.

Après le repas, le programme prévoyait une excursion au Signal de Bougy. Un car et de nombreuses autos serpentent bientôt les pentes de la Côte pour atteindre le Signal de Bougy. Mais, à peine arrivés la pluie nous oblige à redescendre au Casino d'Aubonne. Installés de nouveau dans la sympathique salle de la Promenade des Chênes une partie familière permit à divers orateurs en verve de s'exprimer. La fameuse gelée royale donne lieu à une joute divertissante. M. Goy de la Vallée, dont la voix n'a rien perdu de sa chaleur, chante « Au temps des cerises ».

Chacun fait honneur à une collation généreuse. Les dames de nos apiculteurs de la Côte avaient préparé de délicieuses pâtisseries, tandis que leurs maris avaient pensé à l'élément liquide. De nombreuses bouteilles de « Curzille », un La Côte excellent, contribuèrent à mettre chacun dans une ambiance agréable. La tombola fort bien pourvue nous engagea tous à tenter la chance. Dans les chants et la musique prit fin cette assemblée si bien organisée.

Nous ne voulons pas terminer sans dire à nos amis de la « Côte vaudoise » un grand merci.

Réd.

## **Montagnes Neuchâtelaises**

Dans le cadre de l'amitié franco-suisse, une rencontre avec nos collègues du Doubs, du Jura et de la Haute-Saône était prévue pour le 26 juin. C'est la ville de Besançon qui fut choisie cette année comme lieu de rendez-vous.

A 7 heures du matin, l'essaim des montagnes formé d'une quarantaine d'apiculteurs et de leurs familles s'est groupé dans un confortable car ainsi que dans quelques voitures privées. Le temps est un peu gris mais la température agréable ; sur les excellentes routes de France, il fait bon rouler. Tous ces villages de Franche-Comté ont leur cachet particulier. L'arrivée à Besançon prévue pour 9 h. 30 place gare Viotte, s'effectue avec un petit quart d'heure de retard.

Toujours avec le sourire, nos amis Français nous ont réservé un chaleureux accueil ; d'emblée, chacun se sent à l'aise et la réunion du petit essaim suisse au plus gros essaim français, s'est effectuée automatiquement, dans les meilleures conditions du monde. Il n'y avait plus ni Français ni Suisses, c'étaient des apiculteurs qui, durant quelques heures, allaient fraterniser et s'entretenir de leurs chères abeilles et des méthodes diverses de les soigner.

Le programme du jour prévoyait une visite aux établissements du syndicat agricole qui dispose actuellement d'un bel et imposant édifice dans lequel des tonnes et des tonnes de fromage sont soignées jusqu'à leur expédition dans les centres de consommation du pays. Installations modernes de caves, fabrication du fromage en boîtes, laboratoires de recherches diverses, rien ne manque à cette belle organisation.

Avant de quitter l'édifice, un vin d'honneur est généreusement offert et d'excellentes paroles sont échangées.

La visite d'une fabrique de cire gaufrée était également prévue à l'ordre du jour et fut appréciée.

Si l'installation, comparativement à certaines usines de notre pays, est plus simple, nous avons apprécié la bienfaisance du travail en famille et la mise à disposition d'une belle cire naturelle.

L'heure du banquet est arrivée. Dans le Pavillon des expositions, un menu de tout premier choix nous est servi. Chacun est heureux ; d'aimables et sincères paroles de circonstance sont prononcées de part et d'autre. Les chants suisses et les morceaux d'accordéon exécutés par nos compatriotes Mme Donzé et Mme Calame, mirent en joie l'assistance.

Le tirage d'une loterie bien pourvue en lots par nos amis français, mit également tout le monde de bonne humeur.

Mais, rapidement passe le temps et le programme ne peut pas être complètement tenu. Après une visite intéressante dans un rucher d'expériences (l'emploi du nitrate d'ammonium intéressa chacun), l'heure de songer au retour a sonné. Bien à regret, il faut abandonner la visite à l'horloge et celle des grottes d'Ocelle ; ce sera pour une autre fois.

Non sans regrets, les mains se serrent, mais le prochain rendez-vous est déjà fixé en Suisse.

Merci, amis français, pour cette belle journée qui laissera à nos participants le meilleur souvenir.  
*G. M.*

### **REINES de CHOIX 1955, éprouvées**

**Race commune, italo-américaine et italo-americaine croisée, très prolifiques. Haute sélection Fr. 15. – livrables dans cage à délivrance automatique avec notice d'introduction.**

**Station d'élevage apicole, Alexandre Rithner, Chili-Monthey, Valais.**